

LA VÉRITÉ DES CHIFFRES



L'ALLIANCE
POUR LES CHIFFRES
DE LA PRESSE
ET DES MEDIAS



TARIFICATION

Les Web Radios 2019

(en € Hors Taxes)

COTISATIONS ANNUELLES EN FONCTION DU VOLUME CONTRÔLÉ PAR WEB RADIO

- 1 millions d'Ecoutes Actives par mois	550 € HT par an
1 à 2 millions d'Ecoutes Actives par mois	1.100 € HT par an
2 à 4 millions d'Ecoutes Actives par mois	1.655 € HT par an
4 à 10 millions d'Ecoutes Actives par mois	2.766 € HT par an
+ de 10 millions d'Ecoutes actives par mois	5.000 € HT par an

Pour les éditeurs disposant, par exemple, de plus de 40 Radios contrôlées, une cotisation forfaitaire maximale de 21.700 € HT par an, leur sera appliquée.

Lorsque les contrôles sont effectués directement sur les serveurs de diffusion de l'éditeur de Web Radios, la cotisation est majorée de 50%.



DES INTERROGATIONS ? BESOIN DE PRÉCISIONS ?

NOUS AVONS SÛREMENT LA RÉPONSE :

RENDEZ-VOUS SUR www.acpm.fr

OU CONTACTEZ :

JEAN-PAUL DIETSCH *Directeur ACPM-OJD*

TÉLÉPHONE +33 (0)1 43 12 85 30

EMAIL jp.d@acpm.fr

MELANIE FERNANDEZ *Responsable de l'activité OJD numérique*

TÉLÉPHONE +33 (0)1 43 12 85 25

EMAIL melanie.fernandez@acpm.fr

ACPM - 44 RUE CAMBRONNE – 75015 PARIS

